

Montaudin



Bulletin

N°109

Municipal

Juillet 2023

Sommaire

Mot du Maire	3
État civil	4



Vie municipale

Inauguration de la salle des fêtes	5
Vœux de la municipalité	6
Repas communal du 1 ^{er} avril	7
EHPAD « Eugène Marie »	8-9
École publique « Auguste LÉCUYER »	10-11
Commémoration du 08 mai	11
Médiathèque	12-13
Recensement militaire	14
« Quelles animations pour Montaudin ? »	15



Vie associative

LM Football Club	16
ASC Landivy – section foot jeunes	17
Ecoles Sacré Cœur et Saint-Marguerite	18-19
Club de l’Espoir	20
Bocage Cycliste Mayennais	21
ADMR	22
Virades de l’espoir – Chantier argent de poche	23



Le Bocage Mayennais

Location broyeur – covoiturage	24
Epi du Bocage	25



Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal	26 à 33
--	---------



Infos pratiques	34-35
-----------------	-------



LE MOT DU MAIRE

Les fêtes de fin d'année scolaire marquent le début de l'été. Je souhaite de bonnes vacances à nos petits écoliers et à leurs enseignantes.

Nous voici déjà à la moitié de l'année et c'est l'occasion de vous donner quelques informations sur la vie de notre commune.

Travaux d'assainissement et eaux pluviales : en référence au schéma directeur établi en 2022, des travaux d'assainissement ont été priorités afin de réduire les eaux claires parasites conséquentes en entrée de la station d'épuration. La plus importante des actions se situe sur le collecteur situé le long du cours d'eau derrière les maisons de la Cité du Moulin Péan. De plus, sur le secteur du parc, des coulées de boues se sont produites lors de fortes précipitations. Depuis, un talus a été réalisé. Cependant, il est nécessaire de revoir l'écoulement des eaux pluviales sur la voie publique en même temps que les travaux du réseau d'assainissement. L'objectif étant d'intervenir 1 seule fois sur la voirie. Une réunion publique sera organisée sur le dernier trimestre 2023. Les travaux seront réalisés en 2024.

La présence médicale : le Docteur LEMETAYER a fait valoir ses droits à la retraite fin mars de cette année. Merci pour cette longue carrière à Montaudin et nous lui souhaitons une belle retraite bien méritée. Depuis un an et demi, nous avons entrepris des démarches pour trouver un remplaçant, en vain ! Plusieurs contacts sont pris mais pour l'instant rien de concret. Nous restons engagés et mobilisés pour trouver une solution. Je remercie également Yvelise BERNARD pour sa carrière de kinésithérapeute sur notre commune. Au même titre que toutes les professions de santé, il n'a pas été possible pour Mme BERNARD de trouver un remplaçant.

Action désherbage : je remercie vivement les bénévoles qui participent au désherbage manuel du centre bourg. Ce serait une bonne chose si chacun désher bait au-devant de son habitation (trottoir, caniveau). Certains le font déjà. La prolifération des mauvaises herbes pose un vrai problème d'organisation pour la collectivité. Merci pour votre participation.

La cuisine centrale : les dernières évolutions des prix de l'énergie et de l'alimentation ont fortement détérioré le résultat de fonctionnement de la cuisine centrale. Ce service communal donne satisfaction aux bénéficiaires. Cependant, des évolutions sont nécessaires. Un bureau d'études a été missionné pour envisager l'évolution du service. Cela amènera des changements dans l'organisation du travail pour notre personnel qui sera accompagné dans cette évolution et je lui renouvelle toute ma confiance.

La salle des fêtes : c'est avec plaisir que nous avons inauguré la salle des fêtes le 17 décembre dernier. C'est une belle réalisation communale à disposition du public qui retrouve un bon niveau d'activités.

La Résidence des Pommiers : les travaux sont en cours d'achèvement. La mise à disposition des 5 maisons par Mayenne-Habitat est prévue au début du mois de janvier 2024.

Les commerces : Je souhaite la bienvenue à Florian BROU et Sophie HUARD qui ont repris le garage automobiles ainsi qu'à Daniel et Mathilde MARQUES qui ont repris le bar-restaurant-tabac-journaux-jeux. Je souhaite également la bienvenue à Romain LAIGRE qui s'est installé à la Petite Jardière en qualité d'auto-entrepreneur en maçonnerie. J'adresse à tous ces jeunes chefs d'entreprises tous mes encouragements et leur souhaite très sincèrement de réussir dans leurs activités respectives. Nous regrettons la fermeture temporaire de la boulangerie et de la supérette Proxi. Nous remercions ces commerçants pour leur investissement et pour le service rendu à leur clientèle. Ces fermetures impactent le dynamisme de notre village et nous espérons vivement une évolution positive dans les mois qui viennent.

L'EHPAD « Eugène Marie » affiche complet. J'adresse tous mes remerciements à Mme BIDENNE, la directrice et à toute son équipe pour leur professionnalisme dans l'accompagnement des résidents et de leur famille. Je remercie également le conseil d'administration du CCAS qui gère cet établissement.

L'activité associative qui avait été impactée par le Covid reprend son cours. De nouveaux projets d'animations communales sont à la réflexion. Le conseil municipal sera à l'écoute. J'adresse tous mes encouragements aux présidents des associations et à leurs équipes de bénévoles.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été et d'agréables vacances !



Le Maire,
ORY Bernard

ÉTAT CIVIL

Elles sont arrivées ...

Eva LEBRUN, née le 29 novembre 2022 à FOUGERES,
domiciliée « 32 Ter, Rue de Normandie »

Enora BÉRANGER, née le 12 janvier 2023 à
FOUGERES, domiciliée « 1, La Butte »

Romy CROTTÉ, née le 1^{er} mars 2023 à FOUGERES,
domiciliée « 4, Lotissement des Lilas »

Marie-Jeanne CARRÉ, née le 16 avril 2023 à ANGERS,
domiciliée « 9, Rue de Carelles »



Ils se sont dit « oui » ...



30 décembre 2022 : Mariage de Romain LEDAUPHIN et Michèle DE AQUINO,
domiciliés à ZURICH (Suisse)

Ils sont nés, ont habités à MONTAUDIN et nous ont quittés ...



✓ Suzanne FAUVEAU, décédée le 13 décembre 2022 à LAVAL, domiciliée
« 10, Rue du Point du Jour »

✓ Annick MATHOURAIS, décédée le 19 décembre 2022 en son domicile « 28, Rue de
Normandie »

✓ Simone LAGOUTTE, décédée le 28 décembre 2022 en son domicile « 28, Rue de
Normandie »

✓ Louise JOHAN, décédée le 9 janvier 2023 à FOUGEROLLES DU PLESSIS, anciennement
domiciliée « 9, Rue de Carelles »

✓ André ROISIL, décédé le 06 février 2023 en son domicile « 28, Rue de Normandie »

✓ Suzanne COUPEAU, décédée le 16 février 2023 à FOUGERES, anciennement domiciliée
« 3, Rue de la Rabine »

✓ Joseph FAUVEAU, décédé le 11 février 2023 à ERNÉE, domicilié « 10, Rue du Point du Jour »

✓ Marcel CHÉRAULT, décédé le 06 mars 2023 en son domicile « 28, Rue de Normandie »

✓ Solange DUVAL, décédée le 05 avril 2023 en son domicile « 28, Rue de Normandie »

✓ Jeanne BOURDON, décédée le 25 avril 2023 en son domicile « 28, Rue de Normandie »

✓ Maurice RENAULT, décédé le 24 avril 2023 à MAYENNE, domicilié « 28, Rue de
Normandie »

✓ Germaine ORY, décédée le 17 mai 2023 en son domicile « 28, Rue de Normandie »

✓ Suzanne JOHAN, décédée le 19 mai 2023 à LAVAL, domiciliée « 15, Rue de Normandie »

✓ Marie GALIBOURG, décédée le 28 mai 2023 à FOUGERES, domiciliée « 5, Rue du Stade »

✓ Germaine HERSENT, décédée le 30 mai 2023 à ERNÉE, anciennement domiciliée « 1, Rue
d'Ernée »

VIE MUNICIPALE

INAUGURATION DE LA SALLE DES FETES

La salle des fêtes a été inaugurée le samedi matin 17 décembre 2022 en présence de : Mr le Sous-Préfet, Sénateurs, Député, Représentants du Conseil Régional et du Conseil Départemental, Président de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, Maires des communes environnantes, élus de la commune, directeurs d'établissement, présidents d'associations, personnel communal, bénévoles...



« La salle des fêtes, c'est le cœur qui bat de la commune » : Comme l'a dit Elisabeth DOINEAU, Sénatrice, nombreux étaient les élus d'accord avec l'importance d'un tel équipement dans une commune.

« C'est un lieu de vie, d'échanges, de fête, propice au développement du lien social » décrit Bernard ORY, le Maire.

L'après-midi, une porte ouverte était organisée pour les habitants de Montaudin.

🔗 Tarifs des locations de la salle des fêtes pour l'année 2023 :

	Commune	Hors Commune
Après-midi dansant, soirée dansante, bal SANS REPAS (associations)	280,00 €	350,00 €
Soirée dansante AVEC REPAS (associations)	330,00 €	400,00 €
Location du vendredi après-midi au dimanche soir - particulier	490,00 €	
Location du vendredi après-midi au dimanche soir - assos, Entreprises	490,00 €	650,00 €
Réunion de famille 1 REPAS (particulier) – salle parquet	280,00 €	
Réunion de famille 2 REPAS (particulier) – salle parquet	310,00 €	
Réunion de famille 1 REPAS (particulier) – salle hall d'accueil	130,00 €	
Réunion de famille 2 REPAS (particulier) – salle hall d'accueil	150,00 €	
Réunion de famille 3 REPAS (particulier) – salle hall d'accueil	170,00 €	
Réunion de famille après une sépulture	50,00 €	
Repas associatif entre adhérents – 1 REPAS	200,00 €	250,00 €
Réunion d'informations avec ou sans buffet (salle hall d'accueil)	100,00 €	
Réunion d'informations avec ou sans buffet (salle parquet)	150,00 €	
Vin d'honneur (salle parquet)	100,00 €	
Vin d'honneur (salle hall d'accueil)	70,00 €	
Concours de belote, loto, bourse aux jouets, déballage de vêtements, exposition	100,00 €	140,00 €
Soirée théâtrale, spectacle, concert, marché de Noël	100,00 €	150,00 €
Assemblée générale des associations	gratuit	100,00 €
Saint-Sylvestre	500,00 €	

A ces tarifs, s'ajoute suivant les demandes : la location de vaisselle à 0,06 € la pièce de vaisselle nécessaire pour les invités.

Il est rappelé que les manifestations qui se déroulent à la salle des fêtes d'une année sur l'autre ne sont pas automatiquement enregistrées par la mairie.

Il est donc nécessaire de se rapprocher du secrétariat pour prendre date l'année suivante.

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITE



Monsieur le Maire a présenté ses vœux à la population montaudinoise le vendredi 13 janvier devant 150 personnes.

Il a retracé les principaux événements des années 2020 à 2022. Sur cette période, la commune a accueilli 110 nouveaux habitants pour 55 foyers et 20 bébés y ont vu le jour (11 garçons et 9 filles).

Un diaporama sur les différents événements écoulés a été projeté.

Au cours de cette cérémonie, Monsieur le Maire a présenté de nouveaux chefs d'entreprises installés ces trois dernières années sur la commune (absents : Daniel et Mathilde MARQUES).



A gauche : Laurent MÉRIENNE (paysan boulanger) et au micro : Jérémy THIBAUT (les jardins ty-bio)



A gauche : Olivier MOREAU (entreprise A2M) et à droite Maxime FOURÉ (entreprise MFPAC)



De gauche à droite : Patrick et Gwénaëlle LEVEQUE, Florian BROU et Sophie HUARD (leurs successeurs)



Lors de cette soirée, des bons d'achats et des bouquets de fleurs ont été remis aux lauréats du concours des maisons fleuries de l'été 2022.

LE REPAS COMMUNAL



Le repas communal s'est déroulé le samedi 1^{er} avril, présidé par Mr ORY, Maire et les adjoints, en présence de 120 personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que plusieurs résidents de l'EHPAD.

Les invités ont pu apprécier le repas confectionné par l'équipe de la cuisine centrale.



Le repas, animé par Pascal PERTRON, s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.



Les doyens de cette journée accompagnés de Mr le Maire et des adjoints : Mr LORY et Mme DOUDARD

Clin d'oeil de la Résidence Eugène Marie

“Rencontres intergénérationnelles”

Depuis le début de l'année, les résidents multiplient les rencontres avec les plus jeunes. Les enfants des centres de loisirs de Montaudin et Larchamp sont venus partager des moments de jeux, de jardinage, de pâtisserie. De même une fois par mois, les petits de la Maison d'Assistants Maternelles de St-Ellier-du-Maine viennent rendre visite aux résidents autour de jeux et balades en déambulateurs.



"Naissances à l'Ehpad"

Mirabelle (la chatte de l'Ehpad) a donné naissance à 4 petits chats pour le plus grand bonheur des résidents. Pendant 2 mois et demi, les résidents ont pu câliner ces adorables boules de poils avant qu'ils rejoignent leurs nouvelles familles adoptives.



" Entraînements olympiques "

Depuis plusieurs semaines, les résidents s'entraînent en vue des Olympiades entre l'Ehpad de Montaudin, celui de St-Denis de Gastines et l'IME. C'est l'occasion de découvrir de nouvelles disciplines : Tir à l'arc, sarbacane... Les Olympiades auront lieu à l'IME le mardi 13 juin. Qui ramènera la coupe à la maison ?



" Décorations pour les Foins de la Rue "

Quelques résidents ont participé à la confection de décorations qui viendront orner les rues de Saint-Denis-de-Gastines en vue du Festival des Foins de la Rue.

"Les résidents: modèles photos"

A l'initiative de Chloé (service civique), les résidents ont passé plusieurs après-midis sous les flashes de son appareil photo. Ils se sont transformés en modèles, testant plusieurs chapeaux. Ces photos ont été mises en valeur lors de l'exposition « Chapeaux bas » visible dans le couloir RDC de l'ehpad.



Atelier aidant/aidés du domicile

Envie de souffler, de prendre du temps pour soi, de discuter, venez participer aux ateliers gratuits organisés par l'ehpad avec des intervenants extérieurs.

Ouvert à tous dans la limite des places disponibles.

Renseignements et inscriptions auprès de l'Ehpad :
02 43 05 3312

19 juillet

14h30 à 15h30

Soins des mains

Avec Lynda LONGO
(socio-esthéticienne)

École publique « Auguste Lécuyer »

RPI Montaudin-Larchamp

En résumé, voici les différents projets de l'année scolaire qui vient de se terminer...

⇒ **Les 28 élèves de cycle 1 (4 TPS – 9 PS – 5 MS – 10 GS) ont participé à :**

1 séance de cinéma à Gorron « Petites z'escapades » en novembre 2022

1 spectacle « Concert Doudou » en décembre 2022 à Larchamp

1 rencontre « jeux d'opposition » en mars 2023 au Dojo d'Ernée

1 séjour à Brocéliande les 2-3 mai 2023

3 séances de sensibilisation aquatique en mai-juin 2023 à Gorron

1 rencontre « disciplines enchaînées » le 5 juin à Fougerolles-du-Plessis.



⇒ **Les 22 élèves de cycle 2 (10 CP – 6 CE1 – 6 CE2) ont bénéficié de :**

1 séance de cinéma à Gorron « Dilili à Paris » en novembre 2022

Intervention de Raphaël Malingre (DUMiste) en janvier 2023 pour 12 séances sur le thème de la nature autour des percussions corporelles

Projet « classe dehors » à raison d'une demi-journée par semaine (quelques semaines dans l'année) au plan d'eau de Montaudin

1 rencontre « Kinball » en février 2023 à Fougerolles-du-Plessis

1 séjour à Brocéliande les 2-3 mai 2023

11 séances d'aisance aquatique en mai-juin à la piscine de Gorron

1 rencontre « athlétisme » à Gorron en juin 2023

1 visite au Centre d'incendie et de secours de Fougères en juin 2023



⇒ Les 23 élèves de cycle 3 (6 CE2 – 7 CM1 – 10 CM2) ont profité de :

1 séance de cinéma à Gorron « Dilili à Paris » en novembre 2022

1 projet liaison cycle 3 – 6^{ème} « Théâtre » au collège de Landivy en avril 2023

11 séances d'aisance aquatique en mai-juin à la piscine de Gorron

1 rencontre « Rugby » à Gorron en mai 2023

1 séjour au Puy du fou les 20-21 juin 2023

1 rencontre « athlétisme » à Gorron en juin 2023

1 visite au Centre d'incendie et de secours de Fougères en juin 2023



Rendez-vous le LUNDI 4 SEPTEMBRE pour de nouvelles aventures !!!



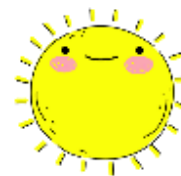
COMMEMORATION DU 8 MAI

Le 08 mai dernier, l'amicale des AFN s'est rassemblée « Place de la Mairie » pour la commémoration du 8 mai 1945. Les élus et les membres des AFN, accompagnés de la musique de Carelles-Larchamp-Montaudin, se sont rendus à l'église pour assister au temps de prières.



Ensuite, une gerbe a été déposée au monument aux morts. Puis, Gérard LORY, premier adjoint, a donné lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Ensuite, les personnes présentes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour partager le vin d'honneur offert par la Municipalité.

MEDIATHEQUE



Horaires d'ouverture

mardi de 15 h 30 à 17 h 30
mercredi de 14 h à 18 h 30
vendredi de 16 h à 18 h
samedi de 10 h à 12 h 30

Votre médiathèque reste ouverte tout l'été

Fermeture de fin d'année :
du 24 au 31 décembre

Ces derniers mois dans votre médiathèque, nous avons réalisé ...

Un atelier Laine feutrée avec Géraldine Mézange
Des P'tit déj littéraires ados/adultes (en février et en juin)
Un atelier lecture numérique pour les 3 à 6 ans en février



Mais aussi,

Un atelier Makey-Makey (les enfants ont transformé des objets en pavé tactile)
Un atelier Uramado (atelier et chasse aux trésors en **réalité augmentée**)
Un showcase « Dynamik orchestre » dans le cadre des nuits de la lecture ...

Dates à retenir dès à présent !

24/08 – lectures d'été au plan d'eau
18/11 – p'tit déj littéraire
26/11 – Les Contes à Margot
19/01 – « le corps » dans le cadre de la Nuit de la lecture
08/02 - Spectacle petite enfance
par Vincent Ruche et Magali Grégoire

Depuis 2022 une **plaquette de saison** regroupe l'ensemble des animations proposées par le réseau lecture.
Le livret du 2nd semestre paraîtra fin aout.

MEDIATHEQUE

Utiliser, s'inscrire, emprunter :

Les conditions ont changé et vous y gagnez !

- > consultation sur place libre et gratuite
- > Inscription gratuite pour tous pour l'emprunt de documents
(1 carte par lecteur valable 1 an)
- > emprunts et retours possibles dans toutes les bibliothèques du réseau
- > durée d'emprunt : 1 mois
- > droit d'emprunt :
 - d'autant de documents papier que vous pouvez lire pendant 1 mois
 - de 2 DVD, ... CD, et/ou ... jeux vidéos

L'équipe de votre médiathèque se renouvelle :

Nadia et Delphine (bibliothécaires)

Michelle et Régis (bénévoles)

auront le plaisir de vous accueillir.

Cindy quitte la médiathèque de Montaudin
mais reste dans le réseau

Toute l'équipe vous souhaite un bel été



02 43 05 32 93

Mail : mediatheque.montaudin@bocage-mayennais.fr

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

The image shows a specimen of a French 'Attestation de Recensement' form. It includes fields for the commune, date of birth, and domicile. A large 'Spécimen' watermark is diagonally across the form. The form is titled 'ATTESTATION DE RECENSEMENT' and includes the SGA logo.



EN SAVOIR PLUS

www.defense.gouv.fr/jdc



**OBJECTIF
CITOYEN**

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



QUELLES ANIMATIONS POUR MONTAUDIN ?

Tout le monde se souvient...

A Montaudin, ont été organisées de belles fêtes fleuries, des kermesses, et même des foires si l'on remonte beaucoup plus loin. Mais il ne s'agit pas de « retourner » à une époque révolue. Le monde a changé !

En revanche, on peut comprendre qu'il y ait un regret du temps où se déroulaient les fêtes communales (c'était un temps d'entraide, de bonne humeur...). On ressent un manque d'animations.

Pour autant, n'oublions pas les courses cyclistes qui apportent de la vie dans le bourg, le cochon grillé en mai, le repas en plein air du 14 juillet (organisés par l'amicale des pêcheurs), le marché de Noël...

Nous – c'est-à-dire le conseil municipal – avons essayé de rassembler les Montaudinois autour d'un pique-nique partagé au plan d'eau, un dimanche de septembre, il y a deux ans, sans grand succès.

Nous savons tous qu'avant, il y avait une équipe du Comité des Fêtes exceptionnelle, mais qui a eu de plus en plus de mal à se renouveler ... C'est comme ça ! Alors, que pouvons-nous faire malgré tout ? Que veulent faire les Montaudinois avec le monde d'aujourd'hui ?

Le Conseil Municipal n'a pas la compétence « animation » des fêtes mais le vendredi 3 mars dernier, nous avons voulu essayer de rassembler, de faciliter le partage des idées, et peut-être grâce aux échanges, de multiplier les idées...

Qu'a-t-il été dit à la réunion du 3 mars 2023 ?

- Idée d'un festival ou carnaval avec des vélos fleuris, complété par un spectacle de « Vélos Rigolos » et la venue de jeunes musiciens
- Organisation d'un marché avec des produits locaux
- Organisation d'un salon du livre

Ont été évoquées les difficultés rencontrées pour animer un événement de nos jours : il faut beaucoup de « bras » pour aider le jour venu mais il n'y a pas assez de volontaires pour la longue période de préparation.

Il faut donc en tenir compte et démarrer doucement avec les moyens humains actuels puis progressivement, élargir le nombre d'activités.

Un « noyau de personnes » pourrait se retrouver pour préparer une fête pour 2024.

La mairie peut aider mais pas « encadrer ». Elle peut faciliter l'organisation de réunions, mais l'initiative appartient aux montaudinois qui doivent « créer leur univers ».

Les personnes intéressées sont invitées à se retrouver pour préparer une fête qui aurait lieu en 2024.

La réunion se tiendra le :

Vendredi 25 août 2023 à 20 heures
Hall d'accueil de la salle des fêtes



« C'est avec des graines d'idées que germent les grands projets ! »

VIE ASSOCIATIVE

LM FOOTBALL CLUB



L'équipe du LMFC est championne de D3



BRAVO A TOUS !



L'équipe seniors est championne de son groupe de 3^{ème} division et jouera donc en 2^{ème} division la saison prochaine !

Une belle récompense pour les dirigeants et les joueurs qui font fonctionner l'association avec une grande motivation.

Une belle fête a été organisée lors du dernier match pour cette montée, en présence des dirigeants, des joueurs, des enfants de l'école de foot et leurs parents ainsi que des élus municipaux.

Nous recherchons activement des joueurs et des bénévoles pour la saison 2023/2024, alors n'hésitez pas à nous contacter au 06 06 40 93 38.

Merci à nos partenaires du club : Epicerie Coccimarket, les pépinières Dauguet, Fabien Hériveau carreleur, le garage Bahier, Super U, les ambulances du Maine et Nicolas Brault.





ASC LANDIVY – Section foot jeunes

SAISON SATISFAISANTE

Le club regroupe toutes les joueuses et joueurs âgés de 5 ans à 17 ans des communes de Fougerolles du Plessis, Landivy, Larchamp, Pontmain, La Dorée, Montaudin, St Berthevin-la-Tannière, St Ellier-du -Maine, St-Mars-sur-la-Futaie et même de Savigny-le-Vieux.

Avec 110 joueurs dont 15 U7*, 21 U9, 19 U11,12 U13, 16 U15 et 21 U18, la saison 2022-2023 s'est bien déroulée. U7* veut dire Under 7ANS, donc 5/6ans.

Le mercredi après-midi, l'entraînement a lieu sur 3 sites :

- À LARCHAMP, pour les U7 et U9 encadrés par Franck TESNIERE, Rémi LOCHIN, Michel PELÉ et Alain RONCERAY
- À FOUGEROLLES DU PLESSIS pour les U11 avec Benoît BAUDIN et Hubert LERAY
- À LANDIVY les U13/ U15 avec Yann LEDAIN et Dimitri HAMON

Le samedi, les plateaux et les championnats ont lieu sur l'ensemble du département. Les U13 terminent 2° ex aequo, les U15 8°/8 et les U18 5°/8. Les joueurs sont encadrés par de nombreux responsables ; U7/U9, Michel PELÉ, Franck TESNIERE, Alexis LEMARCHAND, Rémi LOCHIN et Laurent ROISIL . Les U11 sont encadrés par Antoine RENAULT, Emmanuel MOREAU, les U13 avec Sébastien POTEVIN, Valentin CROTTÉ, Hugo ROISIL et Benoît ERNAULT. Les U15 sont encadrés par Stéphane HAMON et Alexis GENEVÉE. Les U18 sont encadrés par Thierry JOSSOMME, Benoît BAUDIN et Thierry BAZILLE.

L'ASSEMBLEE de l'A.S.C LANDIVY s'est tenu le 30 juin à LARCHAMP.

Le club est toujours à la recherche de bénévoles pour la saison prochaine.

Dès maintenant, il faut penser à la SAISON 2023-2024. Une journée d'inscription se déroulera fin août pour les anciens et NOUVEAUX joueurs. L'annonce sera faite dans la presse, dans les commerces et sur le site INTERNET de l'ASC LANDIVY (voir ci-dessous). Pour l'inscription, pour les NOUVEAUX, il faut prévoir une photo d'identité récente et une photocopie du livret de famille. Pour les anciens joueurs qui pensent s'arrêter, merci de nous prévenir.

CONTACTS :

↳ Président : BAZILLE Thierry 06 09 38 66 80

↳ Secrétaire : GESLIN Edgar 06 76 95 47 35

↳ Secrétaire-adjointe : GESLIN Eglantine 06 13 55 06 67

CATEGORIES D'AGE

U7 nés en 2017/2018

U9 nés en 2015/2016

U11 nés en 2013/2014

U13 ,nés en 2011/2012

U15 nés en 2009/2010

U18 nés en 2006/2007/2008

SITE de L'ASCL <https://www.asclfoot.fi>



Pour l'ASCL,
le secrétaire
GESLIN Edgar

École Sacré-Cœur - Montaudin École Sainte Marguerite - Saint Berthevin la Tannière

Les enfants ont fabriqué des objets décoratifs afin que ces derniers soient vendus lors du marché de Noël de Saint Berthevin la Tannière. Pour la fabrication, ils ont été aidés par leurs enseignantes, l'ASEM et des parents.



Les CE-CM ont participé au projet « Parcours musique et poésies » en lien avec Ophélie Cheguillaume l'intervenante en musique, Cindy et Nadia de la médiathèque de Montaudin et l'école de musique de Gorron. Ils ont appris à écrire des haïkus (forme japonaise de poésie permettant de noter les émotions, le moment qui passe et qui émerveille ou qui étonne) avec Alain Legoin. Ils ont présenté leurs productions (haïkus illustrés et mis en musique) à leurs familles à la médiathèque de Montaudin.



Au second trimestre, les enfants de la classe maternelle et CP ont eu des séances de musique sur le thème des couleurs.

Les élèves ont participé aux journées sportives avec le secteur : le vendredi 24 mars pour les élèves de CP à CM2 et le vendredi 30 mai pour les élèves de maternelle. Ce jour-là, les élèves de CP sont allés passer la journée à Saint Berthevin afin qu'ils puissent découvrir ce site.



La sortie scolaire a eu lieu le mardi 6 juin au cirque Métropole à Treffendel. Les enfants ont participé, le matin, à des ateliers avec des artistes de cirque et ils ont assisté à un spectacle l'après-midi. Petits et grands ont apprécié.



**Association des Parents d'élèves de l'Enseignement libre (APEL)
Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC)
des écoles Sacré-Coeur - Montaudin
et Sainte Marguerite - Saint Berthervin la Tannière**

L'OGEC a mis en place la vente de livres de cuisine, les recettes écrites dans ce dernier ont été proposées par les élèves aidés de leur famille.



Ces 2 associations ont participé au marché de Noël de Saint Berthervin la Tannière.

L'APEL a offert des jeux et des livres pour chaque classe. Les enfants étaient heureux de les découvrir au retour des vacances de Noël.

L'APEL a reconduit la vente de brioches et l'OGEC une vente de fleurs.

Comme depuis de nombreuses années, les parents aident activement à l'entretien des 2 sites, ils secondent les enseignantes lors des différentes sorties et diverses activités, ...





CLUB DE L'ESPOIR

L'assemblée générale s'est tenue le 26 janvier avec la mise en place d'un nouveau conseil d'administration. Bernadette JOHAN a reçu un panier garni en récompense des années passées en sa qualité de membre du club, nous la remercions.

Le bureau est ainsi constitué :

Co-Présidents : Annick LABBÉ et Michel GALODÉ

Trésorier : Louis PHILIPPOT

Trésorière-Adjointe : Marie-Joseph MALLE

Secrétaire : Irma CHÉRAULT

Secrétaire-Adjointe : Madeleine BOISSEL

Les membres :

Monique FRITEAU, Alain LABBÉ, Josette RABINEAU, Annick TOURNERIE et Daniel COUPÉ

Nous remercions également Daniel COUPÉ, nouveau membre ainsi que les nouveaux adhérents.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès du bureau ou des membres.

DATES DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

CONCOURS DE BELOTE

Dates	Clubs	Lieux
Lundi 4 septembre 2023	MONTENAY	MONTENAY
Mardi 5 septembre 2023	JUVIGNÉ	JUVIGNÉ
Mardi 12 septembre 2023	LANDÉAN	LANDÉAN
Mardi 12 septembre 2023	FOUGEROLLES DU PLESSIS	FOUGEROLLES DU PLESSIS
Mercredi 13 septembre 2023	VAUTORTE	VAUTORTE
Mardi 26 septembre 2023	PONTMAIN	PONTMAIN
Mercredi 27 septembre 2023	LE LOROUX	LE LOROUX
Mardi 3 octobre 2023	SAINT MARS SUR LA FUTAIE	SAINT MARS SUR LA FUTAIE
Mardi 4 octobre 2023	LARCHAMP	LARCHAMP
Mardi 10 octobre 2023	DÉSERTINES	DÉSERTINES
Lundi 16 octobre 2023	CHATILLON SUR COLMONT	CHATILLON SUR COLMONT
Mardi 17 octobre 2023	LANDIVY	LANDIVY
Mardi 17 octobre 2023	LA CHAPELLE JANSON	LA CHAPELLE JANSON
Lundi 6 novembre 2023	SAINT GEORGES BUTTAVENT	SAINT GEORGES BUTTAVENT
Lundi 13 novembre 2023	MONTAUDIN	MONTAUDIN
Lundi 20 novembre 2023	SAINT DENIS DE GASTINES	SAINT DENIS DE GASTINES

↳ Le Jeudi 27 juillet : Pique-nique au plan d'eau communal de MONTAUDIN

↳ Le mercredi 20 septembre : repas cantonal à DÉSERTINES (inscription avant le 5 septembre)

↳ Le mardi 5 décembre : repas de Noël à la salle des fêtes de MONTAUDIN

↳ Le mercredi 25 octobre : déjeuner spectacle à MAYENNE (75€ + 5€ car). Inscriptions avant le 1^{er} août auprès du trésorier (paiement à l'inscription).



Les Co-Présidents,
Michel GALODÉ et Annick LABBÉ

Le Bocage Cycliste Mayennais

Le dimanche 23 avril, le Bocage Cycliste Mayennais (BCM) a organisé des courses sur la commune de MONTAUDIN en partenariat avec la Collectivité.

Le Bocage Cycliste Mayennais remercie Mr le Maire et son conseil municipal pour avoir permis le déroulement de ces épreuves sportives sur la commune créant de l'animation dans le centre du village.



Vainqueur du contre la montre (U15) le matin : Antonin MANCEAU



Départ de la course des minimes l'après-midi



Départ de la course des cadets l'après-midi



Podium au général U17



Podium au général U15 (minimes)

Choisir une nouvelle orientation professionnelle qui a du sens, avec l'ADMR, premier réseau d'aide à la personne.

Acteur économique et employeur de proximité, le réseau ADMR recrute des Aides à domicile. Si les métiers de l'aide à la personne réclament une vraie technicité et des savoir-faire spécifiques, les formations « métier » sont facilement accessibles. La variété des missions permet de proposer du travail aux personnes en reconversion professionnelle : avec ou sans formation, avec peu ou pas d'expérience professionnelle. En effet, pour commencer dans le secteur, le plus important est d'avoir le savoir-être adéquat.

Les bonnes conditions sont réunies pour tenter l'aventure de l'aide à la personne :

- Accès facile aux formations
- Perspectives d'évolution
- Un secteur d'activité en croissance et qui répond à un besoin social majeur
- Priorité au CDI
- Temps et frais de déplacements indemnisés

L'ADMR de Montaudin recrute. Vous êtes intéressé ? Contactez-nous !

**J'aime
donner du sens
à mon travail.
J'ai choisi
l'aide à domicile.
Pourquoi pas
vous ?**



Virades de l'espoir 2023



Cette année encore les Virades de l'Espoir sont de retour pour une nouvelle édition.

Celle-ci se déroulera aux « Vallons de la Lortière » sur la commune de LANDIVY le dimanche 24 septembre 2023.

Dès 9 h commencerons les diverses activités : randonnées pédestres et cyclo, country, vente de saucissons et bien d'autres activités à découvrir sur place.

Toute l'année, les bénévoles de l'association ainsi que la commune organisatrice se mobilisent pour faire de cette journée une belle fête au profit de « **Vaincre la Mucoviscidose** ».

La recherche avance et des traitements voient le jour, alors continuons encore et encore à récolter des fonds pour lutter contre cette maladie. Tout cela ne serait pas possible sans vous, donc venez nombreux nous rejoindre pour passer un joli moment tous ensemble.

Et n'oubliez pas, il est toujours possible de déposer vos journaux dans les différents points de collectes de chaque commune.

Merci d'avance à toutes et à tous et nous vous attendons nombreux le 24 septembre !

L'équipe des Virades de l'Espoir

Pour plus de renseignements :

↳ Gérard HERCEND : 06 04 09 92 68

↳ Philippe BARBEDETTE : 06 32 19 37 05

↳ Audrey BARBEDETTE : audreybarbedette1@gmail.com



OPERATION « CHANTIER ARGENT DE POCHE »



En avril dernier, quelques jeunes ont participé à l'action « CHANTIER ARGENT DE POCHE » mis en place par la Maison des Initiatives Jeunesse (MIJ).

Petits travaux à l'école publique :

Protection des livres
Découpage de matériels
Rangement du grenier



INFORMATIONS DU BOCAGE MAYENNAIS

• SUBVENTION A LA LOCATION D'UN BROYEUR A VEGETAUX

Il s'agit d'une aide votée en mars dernier par la Communauté de Communes du Bocage Mayennais qui peut être demandé par tout habitant du Bocage Mayennais. Elle s'élève à **50% du montant TTC de la location par jour dans la limite de 100€ par foyer et par an**.

Le dossier est à télécharger sur le site internet de la CCBM :

[Au quotidien - Subvention à la location d'un broyeur de végétaux - Bocage Mayennais \(bocage-mayennais.fr\)](http://www.bocage-mayennais.fr)

Il doit contenir les pièces suivantes :

- Formulaire de demande complété et signé
- Copie de la facture de la location du broyeur, à son nom propre, certifiée acquittée
- Copie de la carte d'identité, du passeport ou du titre de séjour, en cours de validité
- Justificatif de domicile récent
- RIB

Toutes les pièces doivent être au même nom et le dossier doit être déposé dans les 3 mois suivant la location du broyeur.

Il existe 3 moyens d'envoyer son dossier : par mail, sur le site Internet de la CCBM ou directement par courrier à l'adresse suivante : **Communauté de Communes du Bocage Mayennais - Aide à location d'un broyeur à végétaux** « 6 Place du Château » 53300 - AMBRIERES-LES-VALLÉES



• COVOITURAGE « DOMICILE-TRAVAIL » KLAXIT

KLAXIT est une plateforme de covoiturage spécialisée dans les trajets du quotidien à savoir le « domicile-travail ».

La CCBM a souhaité lancer une expérimentation d'1 an pour développer ce type de covoiturage et c'est ainsi que tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application KLAXIT en Région Pays de la Loire et ayant pour origine ou destination l'une des 27 communes du territoire, sont subventionnés par la collectivité. Les passagers voyagent gratuitement. Les conducteurs sont rémunérés entre 2 € et 3 € pour chaque passager transporté.

Les habitants et travailleurs du territoire sont invités à s'inscrire sur l'application mobile KLAXIT (www.klaxit.com) qui mettra en relation passagers et conducteurs. Un minimum de détours est garanti pour les conducteurs, tandis que l'application permet aux passagers de choisir leurs horaires. Ils bénéficient également de la garantie retour MAIF, permettant au passager de rentrer chez lui gratuitement et sans avance de frais en cas d'annulation du conducteur.

Toutes les précisions sont également sur le site Internet de la CCBM => [Au quotidien - Covoiturage avec Klaxit - Bocage Mayennais \(bocage-mayennais.fr\)](http://www.bocage-mayennais.fr)



Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune...).

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique, danses...
- **Les ateliers parents-enfants avec « Air de famille » pour les 3-12 ans** qui propose des temps d'échanges autour de sorties, cuisine, bricolage ou musique et **« les matinées d'éveil » pour les 0-3 ans**, qui offrent des ateliers de psychomotricité, éveil musical ou encore massages bébés.
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions au Centre d'Art, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La **participation à la vie locale** : décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres et le Festi d'Al, décorations aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose, représentations de la chorale, décorations de tables pour les repas des CCAS...



Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer



Des ateliers musique pour découvrir et s'enrichir



Les ateliers cuisine pour apprendre et partager



Les matinées d'éveil : des ateliers pour les bébés 0-3 ans

Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie.
N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

2 rue du Bignon – 53120 GORRON

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

✉ epidubocage@orange.fr

📘 @epidubocage

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Réunion du 06 décembre 2022

CHOIX DU PRESTATAIRE POUR L'EXPLOITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU 1^{ER} JANVIER 2023

Monsieur le Maire expose que le contrat de délégation de service public d'assainissement collectif arrive à son terme le 31 décembre 2022. Une consultation a été lancée selon une procédure adaptée.

Prestations incluses au marché :

- La gestion du fichier des abonnés (la facturation étant assurée par le délégataire du service eau potable)
- L'exploitation, l'entretien et la maintenance du système de traitement des eaux usées communales,
- La conduite des opérations d'épandage des boues produites par le système de traitement et le suivi agronomique,
- La gestion et l'entretien du système de collecte,
- Le contrôle de conformité du raccordement lors des transactions immobilières
- Avec un fond de renouvellement qui sera utilisé par le prestataire d'un montant de 5 000 € HT annuel pour assurer le renouvellement d'un équipement d'une valeur unitaire de fourniture et pose supérieure à 1 000 € HT.

Le contrat sera conclu pour 4 ans soit du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026.

Selon le classement final, Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de la société SAUR pour un montant de 31 050,00 € HT par an soit pour une durée totale du marché de 4 ans : un forfait global hors révision de 124 204,00 € HT soit 149 044,80 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le marché de prestation de services d'assainissement collectif et tous les documents s'y rapportant avec la société SAUR.

FIXATION DES TARIFS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU 1^{ER} JANVIER 2023

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs du service assainissement collectif pour l'année 2023 :

- ↳ Abonnement annuel = 69,00 € HT
- ↳ Tarif du M3 d'eau consommé = 2,000 € HT

REVISION DES TARIFS POUR L'ANNEE 2023

TARIFS DES DROITS DE PLACE :

Le Conseil Municipal maintient les tarifs des droits de place, à savoir :

- ↳ Droit de place : 6,00 € pour les commerçants ambulants alimentaires
- ↳ Droit de place : 10,00 € pour les autres commerçants

TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE :

Le Conseil Municipal maintient les tarifs ainsi qu'il suit :

Concession de 15 ans.....	102,00 €
Concession de 30 ans.....	132,00 €
Concession de 50 ans.....	162,00 €

➤ Pour les crémations :

Concession de 15 ans (terrain nu).....	96,00 €
Concession de 30 ans (terrain nu).....	123,00 €
Concession de 50 ans (terrain nu).....	147,00 €

Concession de 30 ans (avec cavurne).....	420,00 €
Concession de 50 ans (avec cavurne).....	441,00 €



Le Conseil Municipal maintient la répartition du produit des concessions funéraires, à savoir : 2/3 pour le budget Communal et 1/3 pour le budget du Centre Communal d'Action Sociale.

TARIF DE LOCATION DE L'ABRI AU PLAN D'EAU COMMUNAL :

Le Conseil Municipal maintient le tarif de location de l'abri au plan d'eau communal à 40 € la journée pour les particuliers. *La gratuité est toujours accordée pour les associations et les fêtes de quartier de MONTAUDIN.*

TARIFS DE LOCATIONS DES CHAPITEAUX :

Le Conseil Municipal maintient le prix de location des chapiteaux ainsi qu'il suit :

- ↳ Location d'un chapiteau = 100 €
- ↳ Location de 2 chapiteaux = 200 €
- ↳ Caution = 400 € par chapiteau

La location des chapiteaux est accordée à toute personne domiciliée sur la Commune ou Hors Commune et aux associations. Les chapiteaux sont loués sans accessoires (ni tables, ni bancs).

ADHESION A LA LUDOTHEQUE :

Le Conseil Municipal décide de maintenir le tarif de l'adhésion à la ludothèque au tarif annuel de 30,00 €.

FIXATION DU TARIF DES REPAS FOURNIS A L'EHPAD POUR L'ANNEE 2023

Le Conseil Municipal fixe les tarifs des repas servis aux personnes âgées de l'EHPAD « Eugène Marie » de MONTAUDIN pour l'année 2023 comme suit (augmentation de 5 %) :

Petit-déjeuner	1,25 €
Repas du midi	4,26 €
Repas du soir	3,21 €
Repas allégé	2,44 €



FIXATION DES TARIFS DES REPAS SCOLAIRES FOURNIS PAR LA CUISINE CENTRALE POUR LA PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 AOUT 2023

Le Conseil Municipal fixe le prix de vente des repas scolaires fournis par la cuisine centrale municipale, pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2023 de la façon suivante :

Repas servis aux élèves des écoles primaires, stagiaires et aides de vie scolaire de MONTAUDIN	4,00 €
Repas adultes servis au restaurant scolaire de MONTAUDIN	7,04 €
Repas enfants fournis à la Commune de PONTMAIN et à la Commune de ST BERTHEVIN LA TANNIERE	3,74 €
Repas adultes fournis à la Commune de PONTMAIN et à la Commune de ST BERTHEVIN LA TANNIERE	4,69 €
Frais de transport journaliers des repas vers PONTMAIN	33,78 €

Réunion du 10 janvier 2023

DECISION SUR DES BIENS SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN : 13, RUE DE NORMANDIE - 9, RUE DE CARELLES ET 6, CITE DE LA GARE

Le Conseil Municipal n'utilise pas de son droit de préemption urbain pour les biens cités ci-dessus.

CREATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE AU 1^{ER} MAI 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de créer un poste d'agent technique au grade d'adjoint technique, au 1^{er} mai 2023, à raison de 7 h de travail hebdomadaire, rémunéré 7/35^{ème}.

VALIDATION D'UN DEVIS POUR L'ENSEMBLE SONO-ECRAN-VIDEO-PROJECTEUR A LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire fait savoir qu'une consultation en procédure adaptée a été réalisée pour la fourniture et l'installation d'une sono, d'un écran et d'un vidéo-projecteur à la salle des fêtes.

Après discussion et tour de table, le Conseil Municipal, après un vote à main levée (9 pour et 1 contre), décide de retenir l'entreprise SAES Audio-tec de FOUGERES (35) pour un montant de 13 166,68 € HT soit 15 800,02 € TTC.

INFORMATIONS DIVERSES

Résultat du recensement de la population réalisé en 2022 :

Population municipale..... : 903
Population comptée à part.... : 21
Population totale..... : 924



Investissements 2023 : Monsieur le Maire fait savoir que les travaux d'investissement en 2023 porteront principalement sur la finition extérieure de la salle des fêtes, l'aménagement extérieur de la résidence des pompiers et l'entretien des bâtiments communaux.

Réunion du 14 février 2023

DECISION SUR UN BIEN SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN « 3, RUE D'ERNEE »

Le Conseil Municipal n'utilise pas de son droit de préemption urbain pour ce bien.

REPAS COMMUNAL DU 1^{ER} AVRIL : FIXATION DU PRIX DU REPAS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, maintient le tarif du repas à 8 €.

INFORMATIONS DIVERSES

Réalisation d'un talus au Parc :

Monsieur le Maire fait savoir qu'un talus sera réalisé par le GAEC Moraine. La commune participera aux travaux.

Animations locales :

Monsieur le Maire propose une réunion ouverte aux habitants de Montaudin dans le but de redynamiser la vie associative. Les élus sont favorables à cette idée. Cette rencontre est donc fixée au vendredi 03 mars prochain à 20 h à la salle des fêtes. Un flyer sera distribué par la Poste dans tous les foyers montaudinois.

**APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022
(COMMUNE ET SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF)**



Le Conseil Municipal a approuvé les comptes administratifs suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DE LA COMMUNE

Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	391 054.02 €	Produits des services	237 829.00 €
Charges de personnel et frais assimilés	401 842.62 €	Dotations, subventions et participations	303 815.67 €
Autres Charges de gestion courante	100 745.02 €	Impôts et taxes	37 092.55 €
Charges financières	11 035.19 €	Fiscalité locale	451 413.00 €
Charges exceptionnelles	€	Autres produits de gestion courante	51 263.37 €
Atténuations de produits	70 046.00 €	Atténuation de charges	8 790.93 €
Opérations d'ordre	27 564.00 €	Produits spécifiques	618.39 €
		Reprises sur amort, dépréciations...	270.00 €
Total dépenses de fonctionnement	1 002 286.85 €	Total recettes de fonctionnement	1 091 092.91 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Capital des emprunts	60 990.42 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	0 €
Dépôts et cautionnements	430.00 €	Dépôts et cautionnements	205.00 €
		F.C.T.V.A	57 734.01 €
Immobilisations en cours	588 260.48 €	Immobilisations corporelles	€
Immobilisations incorporelles	0 €	Opérations d'ordre	27 564.00 €
Subventions d'équipement	0 €	Subventions d'investissement	153 141.47 €
Opérations patrimoniales	0 €	Opérations patrimoniales	0 €
Autres immobilisations financières	0 €	Autres immobilisations financières	0 €
Total dépenses d'investissement	649 680.90 €	Total recettes d'investissement	238 644.48 €

Résultat cumulé : année 2022

	Dépenses		Recettes	Résultat année 2022	Reprise des résultats antérieurs	Solde
Section de fonctionnement	1 002 286.85 €		1 091 092.91 €	88 806.06 €	171 847.66 €	260 653.72 €
Section d'investissement	649 680.90 €		238 644.48 €	- 411 036.42 €	416 787.24 €	- 5750.82 €
Mais compte-tenu des restes à réaliser (dépenses engagées en 2022 mais non payées et des recettes non perçues) pour un montant total de - 225 904.79 €, le résultat d'investissement est ramené à :						

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	18 043.44 €	Produits des services	26 875.61 €
Autres charges de gestion courante	0 €	Subventions d'exploitation	6 928,51 €
Charges financières	2 081.99 €	Produits financiers	0 €
Dotations aux amortissements	13 222.89 €	Amortissement des subventions	4 060.82 €
Total dépenses de fonctionnement	33 348.32 €	Total recettes de fonctionnement	37 864.94 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Remboursement capital des emprunts	6 897.72 €		
Opérations d'équipement	26 030.01 €	Affectation N-1	4 276.09 €

Amortissement des subventions	4 060.82 €	Amortissement des immobilisations	13 222.89 €
Créances droit déduction TVA	5 206.00 €	Créances droit déduction TVA	5 206.00 €
Total dépenses d'investissement	42 194.55 €	Total recettes d'investissement	22 704.98 €

Résultat cumulé : année 2022

	Dépenses	Recettes	Résultat année 2022	Reprise des résultats antérieurs	Solde
Section de fonctionnement	33 348.32 €	37 864.94 €	4 516.62 €	13 341.00 €	17 857.62 €
Section d'investissement	42 194.55 €	22 704.98 €	- 19 489.57 €	84 298.35 €	64 808.78 €
Mais compte-tenu des restes à réaliser (dépenses engagées en 2022 mais non payées) pour un montant total de 10 000.00 €, le résultat d'investissement est ramené à :					54 808.78 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU LOTISSEMENT DES LILAS

Résultat de l'année 2022 = 0 € (tant en fonctionnement qu'en investissement)

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022 AUX BP 2023 (COMMUNE, SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF)

⇒ Résultat 2022 - Commune :

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

➤ Excédent de fonctionnement de 260 653,72 €

➤ Excédent d'investissement de 5 750,82 €

Solde des restes à réaliser de - 225 904,79 €

Soit un besoin de financement à la section d'investissement de : 220 153,97 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter au budget 2023, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 pour 220 153,97 € de la façon suivante :

⇒ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement au compte 1068.

⇒ Résultat 2022 - Assainissement collectif :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le compte administratif 2022 du service assainissement collectif présente un excédent de fonctionnement de 17 857,62 €.

Cet excédent doit être affecté en priorité pour résorber le déficit éventuel des exercices antérieurs et pour le surplus au financement des investissements ou charges d'exploitation du budget primitif 2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident :

⇒ Financement aux charges d'exploitation 2023 (compte 002) pour : 17 857,62 €.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2023 (COMMUNE, LOTISSEMENT DES LILAS, SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF)

Le Conseil Municipal a voté les budgets primitifs suivants :

BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA COMMUNE

Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	473 010.00 €	Produits des services, du domaine...	255 350.25 €
Charges de personnel et frais assimilés	429 631.00 €	Impôts et taxes	31 000.00 €
Atténuations de produits	70 328.00 €	Fiscalité locale	482 952.00 €
Autres charges de gestion courante	97 154.00 €	Dotations et participations	305 384.00 €
Charges financières	10 500.00 €	Autres produits de gestion courante	49 800.00 €
Charges spécifiques	960.25 €	Atténuations de charges	0 €
Dotations aux provisions et dépréciations	34.00 €		
Dotations aux amortissements	27 869.00 €		
Virement à la section d'investissement	55 499.75 €	Excédent antérieur reporté	40 499.75 €
Total dépenses de fonctionnement	1 164 986.00 €	Total recettes de fonctionnement	1 164 986.00 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Emprunts et dettes assimilés	54 301,72 €	Subventions d'investissement	165 732.28 €
Dépôts et cautionnements	1 000.00 €	Dépôts et cautionnements	1 000.00 €
Subventions d'équipement versées	5 320.00 €	FCTVA	92 000.82 €
Immobilisations corporelles	422 217.68 €	Produits des cessions d'immobilisations	132 488.36 €



Immobilisations en cours	211 655.60 €	Amortissements des immobilisations	27 869.00 €
Autres immos financières	6 000.00 €	Virement de la section de fonctionnement	55 499.75 €
Déficit antérieur reporté	0 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	220 153.97 €
		Excédent antérieur reporté	5 750.82 €
Total dépenses d'investissement	700 495.00 €	Total recettes d'investissement	700 495.00 €

BUDGET PRIMITIF 2023 DU LOTISSEMENT DES LILAS

Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	6 000.00 €	Produits des services	0 €
Autres charges de gestion courante	0 €	Dotations, subventions et participations	0 €
Variation en-cours de production biens	60 452.87 €	Variation en-cours de production biens	66 452.87 €
Total dépenses de fonctionnement	66 452.87 €	Total recettes de fonctionnement	66 452.87 €



Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Emprunts et dettes assimilés	0 €	Emprunts et dettes assimilés	6 000.00 €
Stocks	66 452.87 €	Stocks	60 452.87 €
Total dépenses d'investissement	66 452.87 €	Total recettes d'investissement	66 452.87 €

BUDGET PRIMITIF 2023 DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	40 493.00 €	Produits des services	62 000.00 €
Autres Charges de gestion courante	0.00 €	Subventions d'exploitation	2 200.38 €
Charges financières	2 000.00 €	Autres produits de gestion courante	0 €
Dotations aux amortissements	13 626.00 €	Atténuation de charges	0 €
Dépenses imprévues	0.00 €	Quote-part des subventions d'inv	4 061.00 €
Virement à la section d'investissement	30 000.00 €	Excédent antérieur reporté	17 857.62 €
Total dépenses de fonctionnement	86 119.00 €	Total recettes de fonctionnement	86 119.00 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Immobilisations incorporelles	30 000.00 €		
Travaux	67 475.00 €	Affectation du résultat de fonct	€
Emprunts et dettes assimilés	6 898.78 €	Virement de la section de fonct	30 000.00 €
Amortissement des subventions	4 061.00 €	Amortissement des immobilisations	13 626.00 €
Déficit d'investissement reporté	0 €	Excédent d'investissement reporté	64 808.78 €
Total dépenses d'investissement	108 434.78 €	Total recettes d'investissement	108 434.78 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2023

Considérant que les communes, depuis la réforme, bénéficient chaque année depuis 2021 du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties ;

Considérant que le produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires continue à être perçu par les communes. Elles retrouvent leur pouvoir de fixation du taux pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

Le Conseil Municipal, décide de fixer les taux d'imposition en 2023 à chacune des taxes directes locales comme suit (maintien des taux) :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties = 52,88 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 60,67 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires = 22,12 %



PROJET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC A LA SALLE DES FETES (PARTICIPATION A TERRITOIRE D'ENERGIE MAYENNE)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'estimation sommaire du projet d'éclairage public pour le parking de la salle des fêtes :

Estimation HT des travaux EP	Subvention de Territoire d'énergie Mayenne	Maitrise d'œuvre	Participation de la Commune
2 000,00 €	500,00 €	120,00 €	1 620,00 €

Territoire d'Energie Mayenne finance cette opération à hauteur de 25 % du montant HT, selon les modalités définies par son Comité Syndical. Le solde du montant HT ainsi que les frais de maitrise d'œuvre constituent la participation à charge de la Commune.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'approuver le projet et de contribuer aux financements proposés par Territoire d'Energie Mayenne.

INFORMATIONS DIVERSES

Maison « 17, Rue de Normandie » : Monsieur le Maire demande aux élus de réfléchir à ce qui peut être fait de cette bâtisse (réhabilitation par la Commune pour du locatif ? démolition pour permettre la création d'un parking ? revente à un particulier ?). Dans l'attente, la façade sera sécurisée.

Bilan de la réunion du 03 mars dernier : Monsieur le Maire informe qu'une vingtaine de personnes était présente. Des idées intéressantes ont été évoquées (marché du terroir, salon du livre, etc...).

Réunion du 11 avril 2023

VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES POUR L'ANNEE 2023

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité les subventions pour l'année 2023 et fixent la liste des bénéficiaires ainsi qu'il suit :

Coopérative scolaire de l'école publique de Montaudin (OCCE)	1 200,00 €
EPSL (Écoles Publiques du Secteur Scolaire de Landivy)	888,00 €
Association familles rurales de Montaudin	900,00 €
Larchamp Montaudin Football Club	900,00 €
Association « Les P'tits Montaudinois »	1 500,00 €
Bocage Cycliste Mayennais	700,00 €
Compagnie Théâtrale « Les Saltimbanques »	460,00 €
Association « Festival Arlequin & Cie »	150,00 €
Team Cycliste Montaudinois	230,00 €
Amicale des AFN de Montaudin	255,00 €
Association Tennis de Table Larchamp-Montaudin	400,00 €
GDON de Montaudin	300,00 €
Société de Chasse MONTAUDIN-ST ELLIER-ST BERTHEVIN LA TANNIERE	350,00 €
Association parents élèves de l'école publique «Auguste Lécuyer »	500,00 €
Association parents élèves RPI Ecoles Sacré Cœur et Ste Marguerite	500,00 €
Association Musicale Carelles- Larchamp-Montaudin	150,00 €
Association EKLA (Association de Parents d'Enfants Inadaptés)	160,00 €
Association de pêche de la Futaie (AAPPMA LA FUTAIE)	200,00 €
Génération Mouvement – Le Club de l'Espoir	400,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de LARCHAMP	200,00 €
Association de la confrérie du St Esprit de ST BERTHEVIN LA TANNIERE	50,00 €
Les Contes de la Taverne (nouvelle association)	168,00 €
AS LARCHAMP VTT	100,00 €
UDAF de la Mayenne	180,00 €
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Mayenne	50,00 €
Lycée Jean-Baptiste LE TAILLANDIER	50,00 €
Centre de formation d'apprentis (CCI LE MANS SARTHE)	50,00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	10 991,00 €



PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AU BOCAGE CYCLISTE MAYENNAIS POUR L'ORGANISATION DES COURSES DU 23 AVRIL 2023

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Bocage Cycliste Mayennais qui sollicite les élus afin d'obtenir une aide financière pour les courses que l'association organise sur la commune de MONTAUDIN le dimanche 23 avril prochain. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

☛ De verser au Bocage Cycliste Mayennais une subvention de 1 706 € correspondant aux frais engagés pour l'organisation des courses et présentés en détail aux élus.

☛ De régler les dépenses liées à l'achat de trophées, de coupes ou challenges, de gerbes ou bouquets, à la restauration du midi, sur production des factures.

FIXATION D'UN LOYER POUR LES GARAGES SITUÉS « 8, PLACE DE LA MAIRIE »

Monsieur le Maire propose de fixer un loyer pour les garages sis « 8, Place de la Mairie », loués précédemment à la Poste. Il propose de les mettre en priorité à la disposition des locataires des logements communaux qui ne possèdent pas de lieux de stockage ni de garage. Il précise que ces garages ont une superficie de 18 M2 et sont pourvus d'un éclairage. Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

✎ Fixe le montant de la location de chaque garage à 25 € par mois.

✎ Précise que ces garages sont réservés aux locataires des logements de la Commune situés « 4, Rue d'Ernée » - « 8, rue d'Ernée » et « 8, Place de la Mairie ».

REPLACEMENT DES ECLAIRAGES PUBLICS TYPE « BOULE » RESTANTS SUR LA COMMUNE

Monsieur le Maire fait savoir que Territoire d'Energie Mayenne propose le remplacement de 2 luminaires « boules » (entrée de la zone d'activités) aux conditions financières suivantes :

Estimation HT des travaux EP	Subvention de Territoire d'énergie Mayenne	Maitrise d'œuvre	Participation de la Commune
2 000,00 €	800,00 €	120,00 €	1 320,00 €



Le Conseil Municipal approuve ce projet et son financement.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE REMPLACEMENT DE LA CLIMATISATION AU POLE DE SERVICES A LA PERSONNE ET DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de procéder au remplacement du système de chauffage défectueux au pôle de services à la personne, bâtiment qui regroupe l'accueil de loisirs, les bureaux de l'ADMR et une salle de réunion.

Après consultation de trois entreprises, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise la moins-disante, à savoir CSM de LAVAL pour un montant de 27 878,75 € HT soit 33 454,50 € TTC et autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

DEMANDE DE SUBVENTION :

Monsieur le Maire propose d'affecter la dotation du Département « contrats de territoire » au projet de remplacement de la climatisation au pôle de services à la personne.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter cette subvention auprès du Département, au titre des contrats de territoire - dotation communale, pour un montant de 14 355 €.

DECISION SUR UN BIEN SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN « 10, RUE D'ERNEE »

Le Conseil Municipal n'utilise pas de son droit de préemption urbain pour ce bien.

Réunion du 13 juin 2023

FIXATION DES TARIFS DES REPAS SCOLAIRES FOURNIS PAR LA CUISINE CENTRALE POUR LA PERIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE 2023

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du bilan financier de la cuisine centrale de l'année 2022, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe le prix de vente des repas scolaires fournis par la cuisine centrale municipale, pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2023 de la façon suivante :

Repas servis aux élèves des écoles primaires, stagiaires et aides de vie scolaire de MONTAUDIN	4,08 €
Repas adultes servis au restaurant scolaire de MONTAUDIN	7,18 €
Repas enfants fournis à la Commune de PONTMAIN et à la Commune de ST BERTHEVIN LA TANNIERE	3,93 €
Repas adultes fournis à la Commune de PONTMAIN et à la Commune de ST BERTHEVIN LA TANNIERE	5,69 €
Frais de transport journaliers des repas vers PONTMAIN	35,47 €

FIXATION DES TARIFS DU SERVICE PERISCOLAIRE (GARDERIE) POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du bilan financier du service de l'accueil de loisirs sans hébergement (service garderie périscolaire) de l'année 2022, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

✎ Fixe les tarifs applicables à l'accueil de loisirs sans hébergement pour le service de garderie périscolaire, ainsi qu'il suit, à compter du 1^{er} septembre 2023 :



	Famille non-imposable	Famille imposable
Jour de classe ↳ forfait matin : 7 h – 8 h 45	1,70 €	1,75 €
Jour de classe ↳ forfait soir : 16 h 30 – 18 h 30	1,70 €	1,75 €
Jour de classe ↳ complément soir sur demande : 18 h 30 – 19 h	0,65 €	0,65 €
Pour non-respect de l'heure de fermeture fixée à 18h30 ↳ Application d'un tarif par heure de dépassement au prorata du temps passé par la responsable du centre	10,00 €	10,00 €

DECISIONS SUR DES BIENS SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal, n'utilise pas de son droit de préemption urbain pour les biens suivants : « 5, Rue de la Rabine » - « 5, Rue de Carelles » et terrains situés « Impasse du Stade ».

J'ENTRETIENS MON TROTTOIR - JE VALORISE MON VILLAGE !

Les herbes indésirables envahissent les rues. Pour éviter la prolifération de mauvaises herbes, la municipalité invite à entretenir les pieds de murs et le trottoir devant chez soi. C'est une aide précieuse apportée au service technique qui, avec l'aide ponctuelle d'une équipe de bénévoles, tente, tant bien que mal, de désherber le bourg du mieux possible.

Chaque habitant est un acteur majeur de l'image de sa commune.

La propreté de la commune c'est l'affaire de tous !

N'hésitez pas à profiter du passage de la balayeuse pour désherber la veille et déposer les herbes dans le caniveau qui seront récupérées le lendemain par la machine.



PROCHAINS PASSAGES DE LA BALAYEUSE :

Balayage complet (bourg et lotissements) : 16 août et 21 novembre

Balayage partiel (bourg) : 21 septembre et 18 octobre



**La foire d'automne aura lieu
le week-end du
09 et 10 septembre à
LANDIVY**

INFOS PRATIQUES



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

Une structure de proximité pour vos demandes au quotidien

France Services est un lieu unique au sein duquel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives: emploi, retraite, famille, social, santé, logement, accès au droit.... Y compris les actes à réaliser par internet. Les animateurs sont formés par les opérateurs partenaires pour délivrer de l'information et des services en leur nom et vous accompagner dans la complétude de dossiers.

Vos démarches

Famille: CAF, MSA...



Fiscalité: accompagnement aux démarches en ligne

Logement : Caf, Mayenne
Habitat



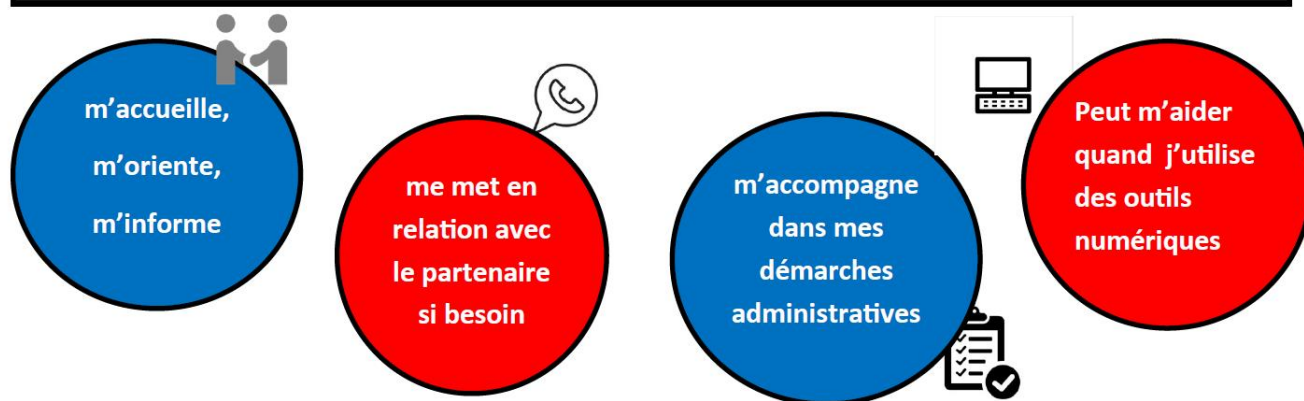
Accès au droit: conciliateur de justice, CDAD...

Emploi : Pole emploi, Mission locale 53, FEPEM, structure d'emploi et d'insertion



Titres: information sur les pré-demande en ligne sur ANTS: CNI, permis, certificat d'immatriculation

Une équipe à votre service



Contact: France services de Landivy

2 rue de Normandie - 53190 LANDIVY

Tel: 02.43.05.47.40

@: France-service@landivy.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h



PERMANENCES A LA MAIRIE DE MONTAUDIN	
ASSISTANTE SOCIALE	Rencontres en Mairie de MONTAUDIN sur rendez-vous. Appeler le 02 43 08 06 03 (Antenne Solidarité de GORRON)
PERMANENCES DANS LES COMMUNES ENVIRONNANTES	
MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE	ERNÉE « Pôle d'activités La Querminais » - Tous les mardis sur rendez-vous ✓ de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h Prendre rendez-vous au : 02 43 39 43 39
MDA (Maison Départementale de l'Autonomie)	Sur rendez-vous au 02 43 67 75 77 ou mda.accueil@lamayenne.fr : ⇒ ERNÉE – Antenne solidarité « 1, Avenue du Général de Gaulle » ⇒ GORRON – Antenne solidarité « 3, Rue de la Cour des Forges » ⇒ MAYENNE – Pôle santé – sans rendez-vous les mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
HABITAT ET DEVELOPPEMENT 53	Pour tous renseignements - appeler au 02 43 91 19 91
FINANCES PUBLIQUES	Mairie de GORRON : 1 ^{er} et 4 ^{ème} mardi de chaque mois De 9h à 12h – Prendre rendez-vous au 02.43.30.10.58 Mairie de LANDIVY : 2 ^{ème} jeudi de chaque mois De 9h30 à 12h – Prendre rendez-vous au 02.43.05.42.05 Mairie d'AMBRIERES LES VALLÉES : 3 ^{ème} vendredi de chaque mois De 9h à 12h – Prendre rendez-vous au 02.43.08.01.79

HORAIRES DES DIFFERENTS SERVICES

	Jours	Horaires	Téléphone - mail	Infos
<u>Déchetterie</u> de ST MARS SUR LA FUTAIE	Lundi Mardi Jeudi Samedi	10 h – 12 h 14 h – 18 h 14 h – 18 h 10 h – 12 h / 14 h – 18 h	Tél : 02 43 08 15 69	
<u>Garderie</u> « 12, Rue de la Rabine »	Lundi - mardi - jeudi et vendredi	7 h 00 – 8 h 40 16 h 30 – 18 h 30	Tél : 02 43 05 65 36 centredeloisirs.montaudin@orange.fr	
<u>Médiathèque</u> « Place de l'église »	Mardi Mercredi Vendredi Samedi	15 h 30 – 17 h 30 14 h – 18 h 30 16 h – 18 h 10 h – 12 h 30	Tél : 02 43 05 32 93 mediatheque.montaudin@bocage-mayennais.fr	
<u>Mairie</u> de MONTAUDIN	Mardi mercredi jeudi Vendredi Samedi	9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h 9 h – 12 h	Tél : 02 43 05 31 47 mairie-montaudin@wanadoo.fr	Fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi
<u>La Poste</u> de MONTAUDIN	Lundi au vendredi Samedi	12 h 40 – 15 h 11 h 10 – 13 h 10	 LA POSTE	



Bonnes

Vacances

bulletin élaboré par la mairie et la commission communication

Tél : 02.43.05.31.47 mail : mairie-montaudin@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie :

du mardi au samedi midi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h

fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi